

**Rapport de présentation
de la séance du conseil municipal
du 10 avril 2018**

Ordre du jour

- ❖ Approbation du procès verbal du 22 mars 2018
- ❖ Compte rendu des décisions prises par le maire en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales

FINANCES

RAPPORT N°1 : Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017 du budget principal de la commune

RAPPORT N°2 : Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017 du budget annexe de la ZAC de la Porte Sud de l'Oise

RAPPORT N°3 : Modalités de vote du budget

RAPPORT N°4 : Budget primitif de la commune – Exercice 2018

RAPPORT N°5 : Budget annexe de la ZAC de la Porte Sud de l'Oise – Exercice 2018

INFORMATION AU CONSEIL : Liste des marchés publics passés en 2017

SG-DM-2018-25 portant passation d'un contrat de maintenance avec la société BODET CAMPANAIRE CENTRE -IDF (180 RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS). Ce contrat a pour objet la maintenance des cadrans de l'église pour un an à partir du 1er janvier 2018. Le coût de cette prestation est de 336,00 € TTC.

SG-DM-2018-26 portant passation d'un contrat de maintenance avec la société BODET CAMPANAIRE CENTRE -IDF (180 RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS). Ce contrat a pour objet la maintenance du cadran avec minuterie et antenne de la mairie pour un an à partir du 1er janvier 2018. Le coût de cette prestation est de 276,00 € TTC.

SG-DM-2018-27 relative à l'entretien de l'orgue par la Manufacture d'Orgues, Yves FOSSAERT (1, rue du Bout d'en Haut 77570 MONDREVILLE), soit 3 passages annuels en 2018. Le coût de cette prestation est de 2.053,90 € TTC.

SG-DM-2018-28 portant passation d'un contrat de cession de droits d'exploitation d'un spectacle avec l'association " ROUGE " (5 RUE DES TOURNELLES 51100 REIMS). Le spectacle intitulé *Speakeasy de la Cie RatPack* aura lieu le 19 avril 2018 à 20h30. Le coût total de cette prestation est de 9.380,00 € TTC.

SG-DM-2018-29 portant passation d'un avenant au contrat de cession de droits d'exploitation d'un spectacle avec l'association " ROUGE " (5 RUE DES TOURNELLES 51100 REIMS). Cet avenant a pour objet une intervention interactive de sensibilisation et un atelier de 2 heures le 14 avril 2018 de 10h à 12h. Le coût total de cette prestation est de 587,42 € TTC.

SG-DM-2018-30 portant passation d'un contrat et d'une licence d'utilisation avec la société ARPEGE (13 RUE DE LA LOIRE CS23619 44236 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE CEDEX) pour la maintenance de CONCERTO V5 du 01/01/2018 au 31/03/2018 et celle de CONCERTO OPUS du 01/04/2018 au 31/12/2022. Le coût annuel de ces prestations est de 2.574,68 € TTC.

SG-DM-2018-31 portant désignation de la société CAP'OISE HAUTS de FRANCE (1 rue Cambry-CS80941-60024 BEAUVAIS CEDEX) pour un pack internet THD avec messagerie et GTRS1 temps de rétablissement d'une ligne 24h/24-7j/7. Le coût de ces prestations est de 25.206,50 € TTC.

SG-DM-2018-32 relative à une cession d'un spectacle dans le cadre des Temps d'Activités Parascolaires avec l'association "DOCTEUR NOTE" (56, allée Claude Debussy 95620 PARMAIN). Le spectacle s'intitule *Les contes* et aura lieu le jeudi 15 mars 2018 à l'école Lahille. Le coût de cette prestation est de 450,00 € TTC.

SG-DM-2018-33 portant passation de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux avec l'association J'ECOUTE (161 RUE ROGER SALENGRO 60230 CHAMBLY). Cet avenant a pour objet la modification de l'article 2 (relatif à la désignation des locaux) de la convention initiale notifiée le 23/10/2014.

SG-DM-2018-34 relative à des formations avec le CNFPT (16, square Friant-les Quatre Chênes CS 41110 80011 AMIENS). Le coût total de ces formations est de 1.375,00 € :

Le policier municipal et le risque terroriste	du 21 au 23 mars
Police de l'environnement : pollutions, risques et nuisances	du 15 au 17 mai
Les facteurs sociétaux expliquant les violences urbaines	du 20 au 21 septembre
Tronc commun de la formation continue obligatoire de responsable de service de police municipale	du 08 au 13 novembre

RAPPORT N°1 : Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017 du budget principal de la commune**Rapporteur : David LAZARUS**

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif, il est possible de procéder, avant l'adoption du Compte Administratif de l'exercice antérieur, à la reprise anticipée des résultats de manière à pouvoir les intégrer dès le vote du budget primitif à l'exercice de l'année suivante.

Ainsi, les résultats de l'exercice 2017 du budget principal de la ville, conformes au compte de gestion provisoire transmis par le Trésorier municipal, s'établissent de la manière suivante :

	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESTES A REALISER	
		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	-343.179,29	1.232.916,00	986.651,00
FONCTIONNEMENT	449.033,58	/	/

Compte tenu des résultats reportés de l'exercice 2016, le résultat de clôture de l'exercice 2017 s'établit de la manière suivante :

	RESULTATS REPOTES	RESULTATS ASSAINISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-717.538,76	63.771,11	-343.179,29	-996.946,94
FONCTIONNEMENT	2.791.000,85	1.261.589,49	449.033,58	4.501.623,92

Il est proposé au conseil municipal de :

- ❖ **REPRENDRE** par anticipation les résultats de l'exercice 2017 ainsi que les restes à réaliser tels que présentés ci-dessus ;
- ❖ **AFFECTER** le résultat de fonctionnement de la manière suivante :
 - 1.243.212,00 € au c/ 1068 « EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES »,
 - 3.258.411,92 € au c/ 002 « RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE »

RAPPORT N°2 : Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017 du budget annexe de la ZAC de la Porte Sud de l'Oise**Rapporteur : David LAZARUS**

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif, il est possible de procéder, avant l'adoption du Compte Administratif de l'exercice antérieur, à la reprise anticipée des résultats de manière à pouvoir les intégrer dès le vote du budget primitif à l'exercice de l'année suivante.

Ainsi, les résultats de l'exercice 2017 du budget annexe de la ZAC de la Porte Sud de l'Oise, conformes au compte de gestion provisoire transmis par le Trésorier municipal, s'établissent de la manière suivante :

	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESTES A REALISER	
		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	-81.220,11	/	/
FONCTIONNEMENT	2.199.475,00	/	/

Compte tenu des résultats reportés de l'exercice 2016, le résultat de clôture de l'exercice 2017 s'établit de la manière suivante :

	RESULTATS REPORTES	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-65.662,97	-81.220,11	-146.883,18
FONCTIONNEMENT	-298.384,58	2.199.475,00	1.901.090,42

Il est proposé au conseil municipal de :

- ❖ REPRENDRE par anticipation les résultats de l'exercice 2017 tels que présentés ci-dessus ;
- ❖ AFFECTER le résultat de fonctionnement de la manière suivante :
 - 146.834,00 € au c/ 1068 « EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES »,
 - 1.754.207,24 € au c/ 002 « RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE »

RAPPORT N°3 : Modalités de vote du budget

Rapporteur : David LAZARUS

La population légale sur la commune de Chambly est passée à 10.034 habitants au 1^{er} janvier 2018.

Il convient donc à présent de se conformer à l'article L.2312-3 du code général des collectivités territoriales, qui prévoit que, dans les communes de plus de 10.000 habitants, le conseil municipal doit déterminer les modalités de vote du budget principal et des budgets annexes.

Deux possibilités de présentation sont offertes : soit par nature, soit par fonction.

Pour les budgets régis par la nomenclature M14, si le choix d'un vote par nature est retenu, il devra être complété par une présentation par fonction et inversement.

Il est proposé aux conseillers municipaux d'opter pour un vote par nature qui s'inspire de la comptabilité générale pour préserver une lisibilité du budget par compte et ainsi permettre une information homogène et normalisée, d'autant que l'exécution des budgets se fait par nature. Cette présentation sera complétée par une présentation fonctionnelle qui détaillera le suivi des crédits par secteur d'activités proche des politiques sectorielles locales.

RAPPORT N°4 : Budget primitif de la commune – Exercice 2018 :
Rapporteur : David LAZARUS

Conformément à la loi, un débat d'orientations budgétaires a eu lieu le 22 mars 2018. Le projet de budget, conformément à la réglementation en vigueur, comporte des annexes, en particulier le tableau des effectifs et l'état de concours aux associations. La délibération d'adoption du budget vaut adoption du tableau des effectifs et de concours aux associations.

Pièce jointe : BP 2018 Commune

A. Vote du budget

Le budget 2018 reprend les principales orientations annoncées lors du conseil municipal du 22 mars 2018.

Il s'équilibre de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTÉS AU TITRE DU BUDGET 2018	15.702.304,00	12.443.893,00
REPORTS RESULTAT 2017 (002)	/	3.258.411,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	15.702.304,00	15.702.304,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTÉS AU TITRE DU BUDGET 2018	9.293.807,00	10.537.019,00
RESTES A REALISER 2017	1.232.916,00	986.651,00
SOLDE D'EXECUTION REPORTÉ 2017 (001)	996.947,00	/
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	11.523.670,00	11.523.670,00
TOTAL BUDGET	27.225.974,00	27.225.974,00

L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement est de 901.880,00 €.

Le vote est demandé, en fonctionnement, chapitre par chapitre et, en investissement, par opération pour les dépenses s'y rapportant, par chapitre pour les autres dépenses et les recettes.

B. Vote des trois taxes communales

Il est proposé au conseil municipal de ne pas augmenter les taux qui demeurent les suivants :

2018	
Taxe d'habitation	18,34 %
Taxe foncier bâti	40,78 %
Taxe foncier non bâti	61,18 %

C. Subventions aux associations

Il est proposé de voter les subventions aux associations telles que présentées ci-après :

NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Subvention de fonctionnement 2018	Subvention exceptionnelle 2018
A.C.P.G. CATM	150,00	
A.N.A.C.S	0,00	
A.C.T.P.	100,00	
ASSOCIATION DES EMPLOYES COMMUNAUX (AEC)	11.000,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	0,00	
A.N.A.C.R.	0,00	
A.N.C.A.C.	150,00	
Anciens marins et marins anciens combattants (AMMAC)	300,00	
ARAC	150,00	
ARCHERS	600,00	
AUMONERIE (les amis de l')	300,00	
BABY FOOTBALL CHAMBLY	32.000,00	
BILLARD CLUB	2.000,00	
C.L.E.C.	100.000,00	1.280,00
CHAMBLY PETANQUE LE COCHONNET	1.400,00	
CHAMBLY BAD	100.000,00	10.000,00
CHAMBLY INTERNATIONAL	500,00	
CHAMBLY NUTRITION	0,00	
CHAMBLY PARENTS D'ELEVES	300,00	1.440,00
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE)	150,00	
ASSOCIATION FRANCO PORTUGAISE	0,00	
COMITE DE JUMELAGE CHAMBLY / ACATE		1.000,00
COMITE DU BOIS HOURDY	15.000,00	1.700,00
COOPERATIVE ECOLE CAMUS	1.167,00	
COOPERATIVE ECOLE CONTI	690,00	
COOPERATIVE ECOLE DECLEMY	1.206,00	
COOPERATIVE ECOLE LAHILLE	1.257,00	
COOPERATIVE ECOLE SALENGRO	606,00	
COOPERATIVE ECOLE TRIOLET	795,00	
COC COURSE HORS STADE		200,00
COC TENNIS DE TABLE	2.000,00	
COC FOOT	9.000,00	
LE DEFI DES DROMALINES	0,00	
DIAPASON	25.000,00	2.700,00
DOM/TOM	1.400,00	
ECOLE DE MUSIQUE	106.050,00	
ECOLE DU PETIT DRAGON	200,00	
ENTENTE BASKET CHAMBLY PERSAN	5.200,00	
F.N.A.M.E.	0,00	
F.C. CHAMBLY	310.000,00	
F.N.D.I.R.P.	150,00	
FUTSALL	0,00	
LES GOURMANDISES CULTURELLES	0,00	
HANDBALL CLUB	25.000,00	1.000,00
HARAS de Chambly	3.200,00	
HARMONIE	5.000,00	
J.O.C.	0,00	

MISS PAYS DE THELLE	0,00	
LES PHOENIX	0,00	
LA PALETTE	400,00	
LA PARENTELE	2.700,00	300,00
LES PETITES BOUILLES	0,00	
LES JARDINS FAMILIAUX	600,00	
LES JARDINIERS DE CHAMBLY	200,00	
U.N.C. (Union Nationale des Combattants)	200,00	
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE J. PREVERT	900,00	200,00
LOCOMOTIVE	1.500,00	
SIDACTION	0,00	
SOL EN SI	Voté en mars	
LA TRUITE BORNELLOISE	100,00	100,00
TENNIS CLUB DE CHAMBLY	2.500,00	
VOLLEY 6 RAPTORS	200,00	
ZIFOUN	1.500,00	
TOTAL	772.821,00	19.920,00

RAPPORT N°5 : Budget annexe de la ZAC de la Porte Sud de l'Oise – Exercice 2018

Rapporteur : David LAZARUS

Le budget annexe de la ZAC de la Porte Sud de l'Oise s'équilibre de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTÉS AU TITRE DU BUDGET 2017	5.503.651,00	5.503.652,00
REPORTS RESULTAT 2017	/	1.754.207,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	5.503.651,00	7.257.859,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTÉS AU TITRE DU BUDGET 2017	5.503.652,00	5.650.536,00
RESTES A REALISER 2017	0,00	0,00
SOLDE D'EXECUTION REPORTÉ 2017	146.884,00	/
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	5.650.536,00	5.650.536,00

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir voter ce budget.

Pièce jointe : BP 2018 ZAC de la Porte Sud de l'Oise

INFORMATION AU CONSEIL : Liste des marchés publics passés en 2017

Rapporteur : David LAZARUS

L'article 133 du code des marchés publics, issu du décret 2006-975 du 1^{er} août 2006, fait obligation au Pouvoir Adjudicateur de publier la liste des marchés conclu l'année N-1.

Conformément à l'arrêté d'application du 21 juillet 2011 de l'article précité, l'ensemble des marchés d'un montant supérieur à 20.000,00 € HT doivent être publiés.

Pièce jointe : liste des marchés 2017

Ordre du jour affiché le 03/04/2018.